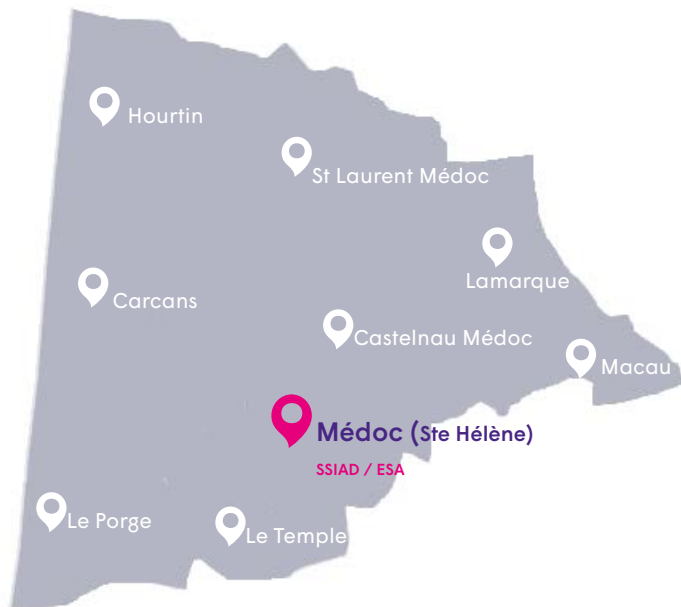


Notre territoire d'intervention



Nos équipes interviennent sur
24 communes à savoir :

Le canton de Castelnau de Médoc

Le canton de Saint Laurent en Médoc

Une partie du canton de Blanquefort

Prise en charge



Tous les soins apportés par l'ESA sont pris en charge à 100% par la Caisse d'Assurance Maladie

Documents nécessaires à la prise en charge

- Attestation d'assurance maladie
- Prescription médicale avec l'intitulé « 12 à 15 séances de soins d'accompagnement et réhabilitation par une équipe spécialisée Alzheimer »

L'admission au sein du service est décidée à la suite d'une réunion d'équipe pluridisciplinaire

Pour toute demande :

Tél : 05 56 58 73 90

mss.medoc.esa@pavillon-mutualite.fr



Plus d'infos sur nos structures

www.pavillon-mutualite.fr



Pavillon de la Mutualité - Union Territoriale de livre III soumise aux dispositions du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 775 584 972.
Conception graphique : AIC Groupe VYV. Réalisation : Pavillon de la Mutualité - @Gettyimages - @ Pavillon de la Mutualité. Janvier 2025

Equipe Mémoire à Domicile



Agence
du Médoc



Nos missions

1. **Travailler sur l'autonomie** dans la vie quotidienne
2. **Proposer des stratégies** de compensation
3. **Stimuler** et renforcer les compétences et le savoir-faire
4. **Accompagner**, soutenir et valoriser les aidants
5. **Favoriser** la mise en place de relais avec les professionnels du territoire

Notre équipe :

- une cadre de santé
- une infirmière coordinatrice
- des thérapeutes : psychomotricienne et psychologue
- des assistantes de soins en gériatrie
- une secrétaire



Nos actions

Nous assurons sur prescription médicale, des prestations :

1. **Maintien de l'autonomie** : dans les domaines de la cuisine, des soins d'hygiène, des loisirs ...
2. **Stimulation cognitive** : en fonction des centres d'intérêt du patient
3. **Mise en place d'outils** : agenda, semainier, supports visuels
4. **Conseils** : adaptation de l'environnement, relation patient-aidant
5. **Relais** : SSIAD, DAC, CLIC, professionnels libéraux, Accueil de jour, SAD, associations ...



Un premier rendez vous est réalisé pour évaluer le bénéfice de l'intervention de l'équipe



« Se mobiliser
chaque jour,
au cœur
des territoires,
pour prendre soin
de chacun »